

Cette association  
est pour VOUS !

Pour un retour  
à l'emploi,  
Hanvol est à vos côtés !

hanvol 

Accéder à l'industrie  
aéronautique, spatiale  
et au transport aérien,  
C'EST POSSIBLE !

hanvol

- ✓ En recherche d'emploi ?
- ✓ En situation de handicap ?
- ✓ En possession au minimum d'un CAP / BEP industriel ?
- ✓ Appréciant le travail en équipe ?
- ✓ Minutieux et rigoureux ?

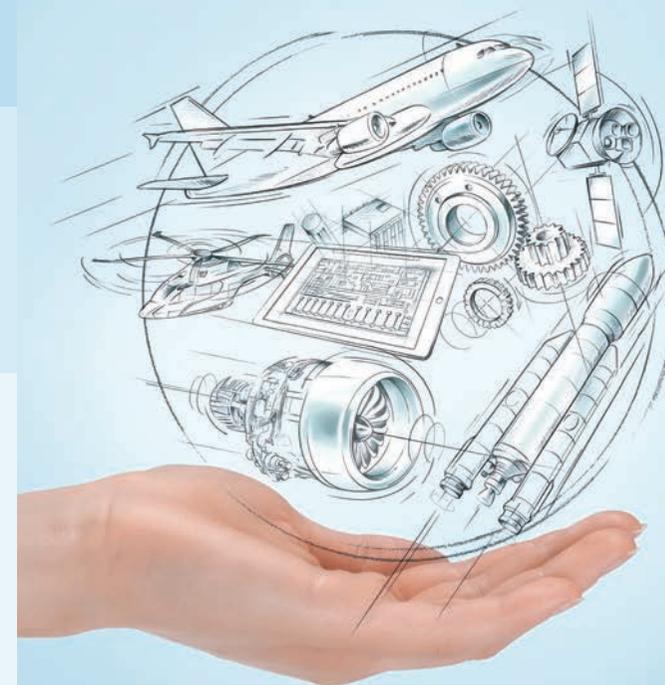
Les entreprises de l'industrie  
aéronautique, spatiale  
et du transport aérien  
ouvrent les portes de leurs métiers.  
PROFITEZ-EN !

 [www.hanvol-insertion.aero](http://www.hanvol-insertion.aero)

 [contact@hanvol-insertion.aero](mailto:contact@hanvol-insertion.aero)

 8 rue Galilée 75116 Paris

Rejoignez-nous !



L'industrie aéronautique, spatiale et  
le transport aérien se mobilisent pour votre  
formation et votre insertion dans l'emploi !

Avec le soutien de :



hanvol

Formation et insertion dans l'emploi  
des personnes en situation de handicap,  
l'industrie aéronautique, spatiale  
et le transport aérien se mobilisent !



FORMATION



ALTERNANCE



EMPLOI

Hanvol accompagne les personnes  
en situation de handicap



## À la recherche de compétences et de motivation

Hanvol est une association qui recherche des candidats motivés pour des métiers diversifiés dans le cadre de contrats en alternance.

Créée en 2010 sous l'égide du GIFAS et à l'initiative de la profession aéronautique et spatiale, elle a pour objectif la formation et l'insertion de personnes en situation de handicap.



*" L'espoir est immense si on croit à ses rêves et si on ne renonce à rien. "*

*Dorine Bourneton, ambassadrice d'Hanvol.  
Pilote de voltige.  
Fondatrice de la commission Pilotes handicapés de l'Aéro-Club de France.*

## Hanvol est avec vous du début à la fin

- Recensement des contrats en alternance ouverts dans les entreprises adhérentes.
- Lancement du pré-recrutement auprès des organismes spécialisés.
- Sélection des candidats.
- Mise en place d'une préformation et de coachings individuels.
- Mise en relation des candidats avec les entreprises adhérentes à l'association.

## Êtes-vous concernés ?

Oui, si vous faites partie de ces catégories :

- les bénéficiaires de la loi de février 2005.
- les personnes de formation initiale CAP/BEP mini jusqu'à BAC +3, +4, +5.
- les candidats dont les aptitudes sont compatibles avec le métier envisagé.
- les personnes rigoureuses, minutieuses, dynamiques et avec un bon esprit d'équipe.

## Pour quels métiers ?

Voici les principaux métiers pour lesquels nous proposons des contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) : ajusteur-monteur, chaudronnier, technicien usinage, mécanicien aéronautique, dessinateur-projeteur, technicien méthodes, technicien de maintenance industrielle, ingénieur développement logiciel, ingénieur systèmes, ingénieur structure...



## Bénéficiez de l'accompagnement Hanvol !

- Déposez votre CV et votre lettre de motivation sur le site de l'association [www.hanvol-insertion.aero](http://www.hanvol-insertion.aero)
- Bénéficiez d'un entretien de pré-recrutement.
- Vous êtes demandeur d'emploi avec un niveau CAP à Bac : accédez à une préformation de 12 semaines (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective de 400 heures financée par OPCO 2i) avec un accompagnement à l'élaboration de votre projet professionnel, une remise à niveau, un atelier CV et une préparation aux entretiens de recrutement.
- Vous êtes lycéen, étudiant ou demandeur d'emploi : bénéficiez d'un coaching individuel pour l'élaboration de votre projet professionnel, de votre CV et pour la préparation aux entretiens de recrutement.
- Procédez avec Hanvol à la présentation de votre candidature auprès des entreprises membres de l'association.
- Signez un contrat en alternance avec un centre de formation et une entreprise.

## LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION HANVOL



Découvrez nos membres sur [www.hanvol-insertion.aero](http://www.hanvol-insertion.aero)